

COMMISSION ROYALE POUR LA PUBLICATION
DES
ANCIENNES LOIS ET ORDONNANCES
DE BELGIQUE

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR DE UITGAVE
DER
OUDE WETTEN EN VERORDENINGEN
VAN BELGIË

BULLETIN

LV

HANDELINGEN

Bruxelles

2014-2015

Brussel

PAUL BRUYÈRE
1958-2015

Notre confrère Paul Bruyère s'est éteint le 22 décembre 2015, trois jours avant une fête du calendrier liturgique qu'il affectionnait tout particulièrement, et au terme d'un combat acharné et longtemps victorieux contre le cancer, une maladie dont il ne craignait pas de parler ouvertement, tout en parvenant à la tenir comme à distance. Il laisse dans l'affliction, mais aussi dans la certitude d'un futur meilleur, son épouse, Marie-Guy Boutier, ses deux filles et, né quelques mois après son décès, un petit-fils, qui, à coup sûr, aurait fait toute sa joie.

L'œuvre écrite par Paul Bruyère est le fruit d'un ensemble de fidélités entremêlées¹. Celle à ses origines géographiques tout d'abord. Paul était natif de Visé, une ville à laquelle il était très attaché et sur laquelle portèrent plusieurs de ses travaux. Son guide du visiteur de l'église Saint-Martin fut très apprécié de ceux auxquels il était destiné, de sorte qu'il fit l'objet d'une réédition sous le titre *La collégiale Saint-Martin et Saint-Hadelin de Visé. Guide de l'église et du trésor*². Entre-temps parut le volume *Trésors d'art religieux au pays de Visé et saint Hadelin*, un ensemble d'études érudites autant qu'un catalogue d'exposition, dont il partagea l'édition avec M.-G. Boutier³.

Mais, outre celui de Visé, c'est du passé de Liège que P. Bruyère se fit un chantre contemporain des plus dynamiques. Il y consacra nombre de contributions d'envergure. Sa passion des chefs d'œuvre de l'art conservés en Cité ardente se traduisit par quelques contributions remarquées sur la *Vierge au papillon*⁴ (Trésor de la cathédrale de Liège) et

¹Voir bibliographie, URL : <https://independent.academia.edu/PaulBruyère>, dans laquelle sont puisées les références qui suivent.

²*L'église Saint-Martin de Visé. Guide du visiteur*, 1^{re} éd., Visé, 1987, 58 p. ; 2^e éd., Visé, 2010.

³Visé, 1988.

⁴La « Vierge au papillon » du trésor de la cathédrale de Liège (ca 1459), fruit d'une réflexion théologique originale, dans *L'Église et la vie religieuse, des pays bourguignons à l'ancien royaume d'Arles (XIV^e-XV^e siècle)*, éd. J.-M. CAUCHIES, *Publication*



le *Diptyque Palude*¹ (Musée du Grand Curtius). La revue *Le Moyen Âge* accueillera sous peu sans doute la dernière étude qu'il rédigea, en compagnie du Baron Stanislas de Moffarts d'Houchenée, sur « Le chanoine Henri ex Palude († 1515) et le bâton de chantre de la cathédrale Saint-Lambert de Liège² ». Le titre de sa contribution sur le diptyque Palude, où il est fait mention des cérémonies de 1489 à la cathédrale de Liège, montre que ses travaux à caractère artistique n'étaient nullement éloignés de questions religieuses qui lui tenaient très à cœur. Il dédiera une étude à Érarard de la Marck, promoteur en 1512 de la procession de la translation de saint Lambert³, dans laquelle il édita l'*Ordo* fixant le déroulement de ladite procession. Ce texte était issu d'un manuscrit conservé aux Archives de l'Évêché de Liège⁴, qu'il caressa toujours l'espoir d'éditer en entier. L'histoire politique et institutionnelle ne fut pas en reste avec, en particulier, son copieux ouvrage sur *Les compagnies sermentées de la cité de Liège aux Temps Modernes. L'exemple des jeunes arbalétriers (1523-1684)*⁵, l'introduction historique au second volume des commissaires de la cité de Liège du Baron de Moffarts⁶, l'article intitulé « Chantage et séquestration. Le coup de force du comte de Megen contre la Cité de Liège (1557-1564)⁷ » ou encore l'édition d'un texte, lui aussi lié à la personne de Megen, où il est fait mention de nombreux documents inconnus des archives liégeoises, il est vrai largement appauvries lors des catastrophes d'Othée de 1408 ou du Sac de 1468, texte dont l'édition en compagnie de M.-G. Boutier est bien entamée, mais reste à paraître.

du Centre européen d'Études bourguignonnes (XIV^e-XV^e s.), t. 50, 2010, p. 303-327.

¹Le *Martyre de saint Lambert* du « diptyque Palude » et les cérémonies de 1489 à la cathédrale de Liège, *Le Moyen Âge*, t. 118, 2012, p. 329-368.

²*Le Moyen Âge*, t. 122/3-4, 2016, sous presse.

³*Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, t. 16/5-6, 2012, p. 129-176.

⁴*Cathédrale*, A I 1.

⁵Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 2004.

⁶Les commissaires de la Cité de Liège. Missions et compétences juridictionnelles au XVI^e siècle, dans Baron S. DE MOFFARTS D'HOUCHEENÉE, coll. C. DAWANS, Chev. LE PAS DE SÉCHEVAL, *Les commissaires de la cité de Liège, 1424-1794*, t. 2, 1512-1575, Liège, p. XVII-XXXVIII.

⁷Dans *L'envers du décor. Espionnage, complot, trahison, vengeance et violence en pays bourguignon et liégeois*, éd. J.-M. CAUCHIES, A. MARCHANDISSE, *Publication du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e-XV^e s.)*, t. 48, 2008, p. 277-289.

Mais c'est en particulier à la discipline à laquelle il avait consacré sa licence universitaire – et l'enseignement qu'il dispensa tant que cela lui fut possible à la Haute École Libre Mosane de Liège (HELMO), appliqué aux assurances –, le droit en l'occurrence, là encore particulièrement dans ses aspects liégeois, tant pour le Moyen Âge que pour l'époque moderne, que Paul Bruyère apportera des contributions d'envergure, certaines d'entre elles ayant été réalisées à quatre mains avec le signataire du présent hommage ou, en tout cas, en étroite partenariat avec lui. L'on mentionnera ici son « Introduction aux sources du droit public liégeois (XII^e-XVIII^e siècles)¹ », notre commun travail sur le tribunal liégeois de l'Anneau du Palais² et une étude pionnière et fondamentale sur la « traïlle » de la cathédrale de Liège³. Ses connaissances en matière juridique, sa capacité à couvrir toutes les périodes historiques, sa volonté aussi d'éditer des sources nouvelles ou peu connues, ont tout naturellement conduit les membres de la Commission royale pour la publication des Anciennes Lois et Ordonnances de Belgique à l'élire en son sein et à proposer son nom au ministre de la Justice en vue de sa nomination. L'A.R. du 15 décembre 2011 consacrera ces choix. P. Bruyère offrira trois études au Bulletin de la Commission : l'une sur le cerquemenage, soit la détermination des limites des terres et propriétés, qu'il contribua à faire redécouvrir⁴, et deux autres sur les paweilhars et les recueils de droit liégeois, qu'il connaissait mieux que quiconque⁵.

Si je n'avais pu évoquer ici qu'un seul ouvrage auquel le nom de P. Bruyère restera attaché, c'eût été à coup sûr le *Florilège du livre en*

¹Dans *Les institutions publiques de la principauté de Liège (980-1794)*, t. 1, éd. S. DUBOIS, B. DEMOULIN, J.-L. KUPPER, Bruxelles, 2012, p. 41-71.

²Pourquoi l'une des juridictions du prince-évêque de Liège s'appelait-elle l'Anneau du palais ?, *Le Moyen Âge*, t. 116, 2010, p. 139-158.

³Un mode singulier d'affichage des lois et des coutumes au Moyen Âge. La traïlle de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, *Ibid.*, t. 113, 2007, p. 273-308.

⁴Le cerquemenage et les échevins de Liège aux XV^e et XVI^e siècles, *Bulletin de la Commission royale pour la Publication des anciennes Lois et Ordonnances*, t. 50, 2009, p. 25-71.

⁵Le paweilhar et les recueils de droit liégeois. Réflexions autour d'une compilation de droit urbain du XVI^e siècle, *Ibid.*, t. 45, 2004, p. 177-213 ; Comment les juristes liégeois composaient-ils leurs recueils de droit ?, *Ibid.*, t. 53, 2012, p. 11-52.

*principauté de Liège, du IX^e au XVIII^e siècle*¹. Ce volume devait être à la fois conçu comme ouvrage de référence et comme catalogue d'une exposition sur le livre en principauté de Liège. Si, pour diverses raisons déjà oubliées, l'exposition ne put être organisée, jamais le projet de Florilège ne fut remis en cause, celui-ci bénéficiant notamment d'un soutien sans faille de la Société des Bibliophiles liégeois, qui entendait l'intégrer à sa collection in-4^o, et de l'apport inestimable de chacun des auteurs qui souhaitèrent y voir paraître une contribution parfois bien âprement élaborée. Malheureusement, les prémices de l'élaboration de ce gros opus coïncidèrent pratiquement avec celles de la maladie contre laquelle Paul allait lutter vaillamment. De l'élaboration de cette œuvre qui a fait date – je ne crois pas faire montre de vanité en disant cela d'un livre unanimement reconnu et qui peut être consulté dans de nombreuses bibliothèques européennes et américaines –, Paul disait parfois, lorsqu'il ne se sentait pas trop bien, qu'elle reposait sur mes seules épaules. Je ne l'ai jamais vécue ainsi : elle fut pour moi le ciment d'une connivence, d'une compréhension mutuelle qui me fit souvent le plus grand bien.

Paul aurait souhaité voir éclore avant sa mort son dernier grand projet, une anthologie des sources de l'historien de Liège, classées de façon typologique, soigneusement éditées, traduites et commentées. Elle eût été dirigée par son épouse et le duo qui avait permis la publication du *Florilège*. Les circonstances n'auront pas permis que son vœu se réalise, ni d'ailleurs que l'équipe reste soudée : ses membres l'ont sans doute davantage regretté que vraiment voulu. Elle devrait cependant paraître, sous la houlette de Marie-Guy Boutier, en hommage à son époux.

Rares sont les jours où je ne pense pas à Paul. Il me manque.

Alain MARCHANDISSE
Pro-Secrétaire de la Commission

¹ Florilège du livre en principauté de Liège du IX^e au XVIII^e siècle, éd. P. BRUYÈRE et A. MARCHANDISSE, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 2009, 560 p.